

Ce Journal paraît les Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

On s'abonne à Lyon, au Bureau du Journal, rue d'Amboise, barrière de fer;

Au Bureau de la Conservation des Affiches, Galerie de l'Argue, escalier M, au 1<sup>er</sup> étage;

A la librairie de M. Babeuf, r. S. Dominique, Et à l'Imprimerie du Journal.



Le prix de l'abonnement ( qui se paie d'avance ) est de 1 franc 50 cent. pour un mois, et de 4 fr. pour trois mois.

On ajoutera pour les frais de poste 2 centimes par N° pour le département et 4 centimes hors du département.

Les lettres et paquets doivent être affranchis.



# La Glaneuse,

## JOURNAL DES SALONS ET DES THÉÂTRES.

### LE BON VOISIN.

.... Je vois toujours l'homme et l'intérêt partout.  
M. J. CHÉNIER.

C'est la meilleure pâte d'homme, que ce bon M. Fifi: tout le monde sait qu'il n'a pas inventé la poudre; mais ce n'est pas le génie qui fait vivre; et lui, pourvu qu'il dorme paisible et fasse ses quatre repas, il est toujours de la plus joyeuse humeur. Lorsqu'il est à l'abri, le vent, la pluie ou la neige l'inquiètent fort peu. Le sort d'autrui est la chose du monde dont il s'occupe le moins. Il est avare, égoïste et poltron, ce qui ne l'empêche pas d'être un excellent voisin.

Voilà une année à peu près qu'il habite le quartier; il occupe les appartemens d'un seigneur de la vieille roche, que les huissiers avaient forcé de déménager. Comme il fit grand fracas à son arrivée, on offrit de lui céder un local disponible qui se trouvait parfaitement à sa portée et qui l'aurait agrandi; mais il y avait un bail de fait; il aurait fallu plaider, et comme il n'aime pas les procès, il refusa.

Puis il voulut se faire des amis; pour cela il ne négligea rien, visites, cadeaux, politesse; et, pour prix de ses peines, les uns lui rirent au nez, et les autres le soufflèrent. Lui trouva cela très-bien et se félicita en secret de son heureux naturel qui lui conciliait tous les esprits.

Il fut convenu entre tous les locataires qu'aucun n'interviendrait dans les querelles des ménages. M. Fifi, dont ce traité flattait les inclinations pacifiques, y souscrivit de bon cœur. Un jour il eut une idée et s'avisait de devenir amoureux de la femme d'un de ses voisins; la belle ne le vit pas d'un mauvais œil, et bientôt nos deux amans commencèrent à s'entendre. Le mari s'aperçut de leur intelligence. L'homme le plus philosophe ne peut voir ces choses-là de sang-froid. Celui-ci se fâcha, gronda, fit même plus. La femme se révolta et se comporta si bien, qu'elle allait rester maîtresse du champ

de bataille, lorsqu'un mari, qui craignait d'être aussi vexé, vint prêter main-forte à celui qui l'était déjà; accablée par le nombre, l'héroïne appela Fifi à son secours, mais Fifi ne vint pas: tout rentra dans l'ordre; elle fut battue.

Au milieu d'une nuit M. Fifi fut tiré en sursaut de la douce quiétude du plus profond des sommeils par un bruit tout-à-fait sinistre. C'était comme une fausse clef qu'une main furtive tournait dans sa serrure; il se leva sur ses pieds, prêta l'oreille, et le bruit redoublant, une sueur froide couvrit tous ses membres, il eut peur, et resta immobile, sans force et sans voix. Sur ces entrefaites, un de ses vrais amis, qui avait aperçu le voleur se glisser dans l'hôtel, se jeta sur lui et le saisit au collet, s'y cramponna et cria au secours; Fifi l'entendit, n'osa remuer, et se contenta de crier courage au pauvre diable, que le voleur, qui était un grand et vigoureux luron, étouffait dans ses bras. Bientôt il entendit comme le râle d'un malheureux qui expire, c'était le dernier soupir de son ami; puis le pas de son assassin qui s'en allait, et il se fit un profond silence. Et notre homme enfonça son bonnet de nuit sur ses deux oreilles, cacha sa tête sous ses draps et s'endormit.

C. B.

### Le Vieillard aveugle.

STANCES ADRESSÉES A M. LE DOCTEUR LUSARDI.

Où va donc ce vieillard qui, la tête baissée,  
Suit les pas d'un enfant et le tient par la main?  
D'où vient que devant lui la foule si pressée  
S'écarte du chemin?

Il est aveugle, hélas!... Joignons notre prière  
Aux vœux du jeune enfant, de l'enfant du vieillard;  
Car il va demander un rayon de lumière  
Pour des yeux sans regard.



On a dit qu'en ces lieux une main citoyenne  
Pouvait donner le jour et ne le vendait pas ;  
Et, comme au temple saint, la douleur plébéienne  
Ici porte ses pas.

Que de fois sous l'acier que cette main dirige  
La lumière a surgi d'un œil long-temps éteint !  
Que de fois en ces lieux le magique prodige  
A vu son trône atteint !...

Oh ! laissez-moi prier pour le vieillard qui pleure,  
Qui pleure avant d'entrer, et sent trembler son pas !  
Oh ! suivez avec moi l'enfant qui tout-à-l'heure  
Pleurait aussi tout bas !

Silence ! les voilà qui reviennent ensemble ;  
Leur front est rayonnant de bonheur et d'espoir :  
De leurs amis près d'eux un cercle se rassemble  
Que le vieillard peut voir.

Et, comme un mot d'amour, d'espérance et de joie,  
Qui dans le cœur ému s'est long-temps agrandi,  
La bouche du vieillard à la foule renvoie  
Le nom de LUSARDI !

#### HISTOIRE D'UN PAVÉ.

On ne sait pas au juste quelle partie de la terre a produit le pavé dont nous allons tracer l'histoire ; quelques biographes supposent qu'il fut rapporté de la jeune Amérique où il avait servi à caler un vaisseau de la république française. D'autres, au contraire, prétendent qu'il était Français d'origine, et qu'il avait figuré dans les murailles de la Bastille, jusqu'au 14 juillet 1789.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au 27 juillet 1830 il figurait, parmi d'autres pavés, sur la place St-Germain-l'Auxerrois. Le matin il avait entendu parler d'ordonnances liberticides ; le peuple était ameuté ; on criait : *Vive la charte !*... comme s'il était possible de ressusciter un mort ; et chacun sait que le révérend Charles X avait alors assassiné la fille de son frère.

Notre pavé avait été assez tranquille jusques-là, quand tout-à-coup il sentit qu'on lui grattait le crâne avec une pique de fer. Il se retourna pour savoir à qui on en voulait, et je vous laisse à juger de sa surprise, lorsqu'il se vit face à face avec un homme du peuple, dont les yeux animés d'indignation et couronnés de sourcils épais donnaient à sa mâle figure une énergie de Spartiate. Ce fut en vain que le pauvre pavé voulut essayer de rentrer dans son trou ; une main vigoureuse s'était emparée de lui, et il se vit soudain placé au sommet d'une barricade.

Les balles sifflaient avec une impétuosité terrible ; la mitraille l'éclaboussait en tous sens ; à chaque instant il sentait peser sur lui une nouvelle victime qui était enlevée aussitôt pour céder la place à une autre. Point ne vous dirai tout ce dont fut témoin le pavé de St-Germain-l'Auxerrois ; il doit publier lui-même une relation de ce qu'il a vu, et vous pourrez sous peu la trouver chez les principaux libraires et marchands de nouveautés de la capitale.

Le 29 juillet, au soir, le calme était rétabli, et une famille de rois cheminait vers Rambouillet, en attendant

de prendre le chemin de Cherbourg, pour aller de là s'enterrer dans la vieille Ecosse.

Alors on s'occupa de replacer les pavés ; le notre, tout couvert de sang, se trouva porté devant les Tuileries. On avait établi un nouveau gouvernement, et les gens qui s'étaient mis à la tête passaient d'abord le plus religieusement possible sur le pavé de St-Germain. On le reconnaissait à travers les autres, aux nombreuses écornures que lui avaient faites la mitraille. Mais à force de passer et repasser sur lui, on effaça tout-à-fait ses nobles cicatrices ; il ne fut plus qu'un pavé vulgaire, que les pas des courtisans, des voleurs, des escamoteurs de tout rang, de tout âge, foulèrent impunément. Aujourd'hui on a entièrement oublié le vieux pavé de la barricade populaire. L'audace a repris le dessus, et chaque jour elle enterre de plus en plus tout ce qui rappelle encore les journées du peuple et la gloire du pavé.

Pauvre pavé !....

Et maintenant on va le placer sur les fossés que les ministres font construire autour des Tuileries.

Pauvre pavé !.....

Et celui qui protégeait le peuple contre un roi, protégera un roi contre le peuple.

Pauvre pavé !.....

L. A. B.

#### Le Quartier St. Jean.

Quand d'un quartier riche, vivace d'industrie et de mouvement, on arrive au quartier St-Jean, on croit passer de la vie au néant, de l'éclat d'une grande ville à la solitude du désert. Il n'a d'existence que ce qu'il faut pour ne pas ressembler à un cadavre. — Des maisons hautes qu'a noircies en s'y attachant la main des siècles, jetées inégales sur une ligne sans symétrie ; des figures sombres, fantômes glissant sur des ruines ; des avoués, des dossiers poudreux, des huissiers, leurs clerks, des avocats rêvant au succès de la veille et méditant celui du lendemain, et au milieu de ce noir cahos, apparaissent, comme un gracieux contraste, de rares figures de jolies femmes : voilà l'aspect du quartier St-Jean. C'est ainsi qu'au bon temps devait être un séjour de rois fainéants. Marâtre sans pitié, la Saône, dont le flot roule à ses pieds, ne lui abandonne qu'une triste inertie, tandis qu'elle jette sur la rive opposée tous les trésors de son sein. Rien pour charmer les regards, rien pour parler aux yeux et à l'imagination : nulle agitation, nul bruit que le murmure de la rive opposée, le tintement monotone de l'*Angelus*, ou la voix enrouée d'un crieur public. — Il n'offre nul commerce, nulle industrie, nul grand établissement, si ce n'est le palais de Justice d'où s'expédient à grands frais les contraintes par corps et les expropriations forcées.

Nous voilà sur la place St-Jean. Dans l'enfoncement, cette porte, qu'on prendrait volontiers pour la grange d'un honnête fermier, c'est le palais de Justice. Ce portique aux niches vides appartient à l'église de St-Jean. Ces hommes, dont les figures sentent l'argent, sont les usuriers du quartier ; ils se promènent en lisant les petites affiches, ils en sont à l'article *saisie mobilière* ; ces vautours vont se jeter sur leur proie. A ce teint fleuri, à ce délicieux *sur niente*, vous avez reconnu l'utile cohorte des chanoines ; c'est là qu'ils digèrent, c'est près de là qu'ils dorment, c'est partout qu'ils ne font rien, ambitieux d'établir leurs droits au budget municipal. Et sur ce tableau qu'elles dominent en y projetant leurs grandes ombres, s'élèvent les tours de St-Jean, belles de mélancolie, plus belles encore du soleil qui vient au déclin du jour s'endormir dans leurs arceaux.

Si Perrache voit couronner du succès son ambition spéculatrice, si le palais de Justice est enlevé à la rive droite de la Saône, c'en est fait du quartier St-Jean ; il est anéanti à jamais. En lui ne battra

## LYON.

Lorsque nous avons élevé la voix en faveur des ouvriers, quelques hommes généreux ont répondu à notre appel, mais des secours partiels ne suffisaient pas, et nous avons cru devoir nous adresser aux fabricans ; ils ont promis, mais des promesses stériles ne suffisent pas, qu'ils se hâtent de venir au secours de cette classe infortunée. Ils peuvent, mieux que nous, sonder la profondeur de l'abîme dans lequel les ouvriers, poussés par la misère, peuvent les entraîner.

— Les glorieux débris de la liberté viendront bientôt en France, mendier l'hospitalité sous l'uniforme polonais ; patriotes, ne les abandonnons pas ; le temps des nobles sacrifices n'est point encore passé ; tendons la main à des frères qu'on a dépouillés de tout ; logeons-les, ouvrons-leur nos ateliers, nos manufactures ; accueillons-les, le soir, au foyer domestique.... Hélas ! il nous sera bien difficile de faire disparaître la tache que l'impéritie ou la trahison de quelques hommes ont imprimée sur notre front.

— Le docteur Lusardi vient de publier une brochure, sous ce titre : *Hygiène oculaire — Fluide Philoptique contre la faiblesse de la vue et pour la conserver en bon état jusqu'à une extrême vieillesse.*

Nous prédisons d'avance le plus grand succès à cet ouvrage. Il y a dans Lyon tant d'hommes à courte vue.

La brochure de M. Lusardi se trouve au bureau de l'entreprise des Affiches, galerie de l'Argue, escalier M.

## GRAND-THÉÂTRE.

REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DE MADAME COSSON.

Un mot sur Jeanne-la-Folle et Conan-le-Bossu, ou la Bretagne au XIII<sup>e</sup> siècle.

A mardi le drame de M. Fontan ! cet ouvrage où la tragédie s'allie avec art à la comédie, est plein d'originalités et de ces hardiesses heureuses qui contribueront à fonder en France une école vraiment nationale. Jusqu'ici nous n'avons eu que des Grecs et des Romains arrangés à la française. C'était une *bicéphalie* sans type précis, une confuse agglomération de parties hétérogènes. Grâce à la nouvelle école, nous revêtrons avec le caractère le costume de l'époque. Nous ne mettrons plus dans la bouche d'un héros du 13<sup>me</sup> siècle les pensées du 19<sup>me</sup>. Les vitraux colorés nous rendront leurs personnages et nous les verrons descendre de leurs niches en ogives. Nous n'aurons plus alors à la place de nos farouches aïeux, les héros musqués de Marmontel et la friperie de la cour de Louis XV.

Pour être compris, le drame de M. Fontan demande un public d'élite, un public qui se reporte au temps où se passe la scène. C'est une vieille légende mise en action, une chronique habillée pour le théâtre, franchement abordée et reflétant les superstitions et les croyances religieuses d'alors.

Arrière donc un public à la fleur d'orange, habitué à voir des princes empanachés, faits au moule et remplis des façons courtoises du maréchal de Richelieu. Comment celui-là jugerait-il une pareille œuvre, qui ne pourrait voir, sans des nausées, un prince royal s'évaporant comme un laquais, et ne déguisant pas même en public ses turpitudes ? Quel sera son étonnement si on lui montre un homme issu d'une maison suzeraine, bossu et contrefait, à l'œil et aux cheveux fauves ? Il n'y tiendra plus, il ti-

... une artère pour lui rappeler que jadis il fut un corps riche et puissant. Il lui restera bien encore sa cathédrale, son archevêque, son chapitre et sa grosse cloche ; il pourra au besoin exhumer des reliques oubliées dans la poussière du sanctuaire ; mais hélas ! de nos jours, la religion consomme peu, par cela même qu'elle ne produit guère, et, réduit à cette seule ressource, le quartier pourrait mourir de langueur et tomber en dissolution. Notre-Dame de Compostelle n'a plus de pèlerins, et les miracles et les reliques à argent ne se rencontrent plus en Espagne, au ministère et au conseil municipal.

Mais que le quartier St-Jean se rassure, on lui promet une école de médecine ; avec elle, son palais épiscopal, des juges et des avoués, des huissiers polis, un Mont-de-Piété en bon état, un avocat-général estimé et digne de l'être, le plus aimable procureur du Roi de tous les procureurs du Roi possibles, et ses quelques jolies femmes, il pourra croire à sa résurrection.

E. P.

## A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.

Une maison de charlatanisme très-bien achalandée, située sur la place des Terreaux : la position est avantageuse ; le chef n'est pas tenu à la résidence ; d'ailleurs le fonds est excellent ; il se fait beaucoup d'envois dans la province. C'est le seul commerce de ce genre qui s'exploite en grand à Lyon.

On le cédera avec les meubles et ustensiles qui le composent : ce sont principalement les suivans :

Un assortiment complet de machines du juste-milieu, très-bien confectionnées ; les personnes qui en ont fait usage n'ont eu qu'à s'en louer.

Une immense quantité de bouquins, tous très-précieux.

Plusieurs pièces de rubans propres à fabriquer des coiffures. Les pièces sont disposées pour la teinture.

Une batterie de cuisine complète, servant à deux fins, pour les dîners et les symphonies.

Un solfège pour les charivaris ; plus, un traité sur les indigestions, ouvrages indispensables à ceux qui voudraient acheter ce fonds.

Plusieurs lampes en très-bon état : ces messieurs ne s'en sont pas servis, ils travaillaient sans lumières.

Un très-beau projet pour l'établissement d'un marché aux farines ; plus, un autre sur l'organisation de l'artillerie lyonnaise.

Une collection de têtes à perruques parfaitement conservées.

Un assortiment complet de machines à écrire et à digérer.

Un traité sur l'art de faire des dupes, à l'usage des acquéreurs.

Un exemplaire de *Machiavel*. On prévient le public qu'il n'est pas en très-bon état, les vendeurs y ont souvent eu recours ; on pourra cependant s'en servir encore long-temps.

Un gros paquet de parchemins qui ont appartenu à M. B..... premier commis de la maison.

Plusieurs énormes chapeaux ayant servi au chef de l'établissement. On pourra facilement les convertir en teignoirs à l'usage du juste-milieu.

N. B. On donnera des facilités pour le paiement.

A. G.

ra son sifflet en ivoire suspendu à une chaîne d'argent, sa logique de poche à lui, il châtiera l'auteur assez jacobin pour manquer à des races royales. Que sera-ce donc lorsqu'au dénouement, cédant à son ambition, le prince, dans son état d'ivresse, assassine son père pour en hériter plus vite ? Il s'écriera qu'il n'a jamais rien vu de semblable en sa vie.

Espérons pourtant que le public éclairé fera justice de l'ignardise et du vandalisme des retardataires, et que notre jeunesse prouvera qu'elle est digne d'être au nombre des soutiens de la nouvelle école qui promet à notre pays tant de gloire, la seule qu'il lui soit permis de cultiver jusqu'ici.

*Le Morceau d'ensemble*, opéra nouveau de M. Adolphe Adam, clora cette soirée dramatique, qu'ouvrira Lully et Quinault. Nous espérons n'avoir que des succès à constater.

## GLANE.

Les journaux de Munich et de Berlin demandent à la France la cession de l'Alsace : c'est une querelle d'allemand.

— La révolution devait faire le tour du monde. Le choléra marche plus vite : il est en Angleterre.

— Les patriotes sont de fer, les carlistes sont de liège : voilà pourquoi les premiers s'enfoncent, et les seconds surnagent.

— Recette pour faire une quasi-république. — Prenez d'abord des balles et des pavés que vous faites infuser dans du sang, étendez cette préparation sur un programme, couvrez le tout d'une forte dose de cette poudre nouvelle connue sous le nom de *poignées de main*, et vous obtenez une quasi-république, c'est-à-dire une restauration, moins la chasse et la messe.

— Un homme du peuple disait : Au lieu de nous donner des fourrées de pairs, on devrait bien nous donner des fournées de pains.

— On ne dit plus *truffer* un dindon, on dit *l'endoctriner*.

— Les doctrinaires veulent sauver la France ; pourquoi pas, les oies ont bien sauvé le Capitole.

— Un grand nombre de médecins a été appelé pour soigner le budget de la ville ; on craint une saignée.

— En renouvelant son serment on assure que certain magistrat a été retenu sur son banc par un clou auquel sa robe était accrochée ; l'auditoire a cru un instant que c'était par sa conscience.

— Lorsqu'on a célébré la messe du St-Esprit, la cour n'assistait qu'en corps.

— La cour va à la messe, les plaideurs feront pénitence.

— Nous avons lu devant l'étagère d'un tailleur, passage de l'Argue, véritable *Casimir* à 12 fr. 50 ; de cette façon on sait ce qu'en vaut l'aune.

— Nous désirerions que les dames vinssent au théâtre en bonnets : quant aux maris, ils peuvent être coiffés à volonté.

— La barbe de la jeune France fera la queue à l'aristocratie.

— La cocarde tricolore est la constellation de la liberté ; oui, mais elle est entrée dans le signe de l'Ecrevisse.

— M. B..... aime mieux servir la messe que la liberté.

## MODES.

ROBES. — Toutes les couleurs foncées sont à la mode pour robe de soie. La moire-mauve, aventurine, marron, est beaucoup portée dans ce moment : on en fait des robes à corsages croisés et décolletés, qui sont d'un joli effet pour demi-toilette de soirée. Sous ce corsage, se met une petite chemisette à la vierge, dont la garniture dépasse tout autour les draperies de la robe ; de longues manches blanches sont alors très-jolies ; de longues pointes, pareilles à la robe, retom-

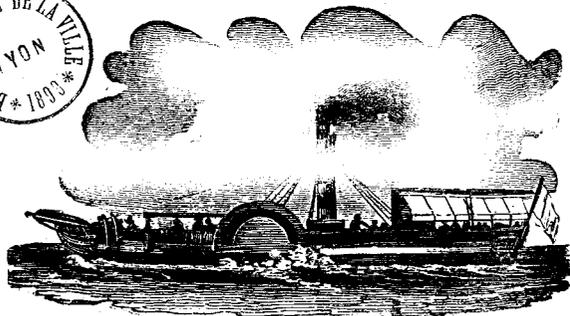
bent en guise de jockeys sur les épaulettes ; ces pointes sont bordées de liserés.

Pour les premiers bals, on porte beaucoup de robes en organdi et semées de bouquets peints ; ce sont des feuilles ou des fleurs détachées qui sont d'un effet très-élégant : ces robes ne se blanchissent pas, ne peuvent être considérées que comme robes de bal ; mais elles sont à la vogue dans ce moment.

Les robes *Esmeralda* seront le superlatif du bon goût pour cet hiver. C'est un tissu charmant en gaze blanche, souple et légère, sur laquelle serpentent, en dessins irréguliers, des filets noirs unis à un filet d'or. S'il n'y a point de magie dans ce bizarre assemblage, il y a du moins une originalité et une grâce digne de l'héroïne qui y prête son nom.

CHAPEAUX. — Les petits chapeaux *Bibi* deviennent plus nombreux : les yeux s'y habituent ; peut-être finira-t-on par les trouver jolis. Cette forme, petite, serrée, aplatie, horizontalement sur la tête, prend quelque chose de jeune quand elle est bien portée. Les moins laids que nous ayons remarqués sont en satin rose, ornés sur le côté d'un petit panache russe en plumes de coq blanches, ou d'un bouquet de têtes de plumes ; du côté opposé, est un nœud composé de plusieurs coques.

## BULLETIN DES ANNONCES.



### BAISSE DE PRIX.

#### PAQUEBOTS A VAPEUR SUR LE RHONE.

SERVICE D'HIVER,

De Lyon à Avignon, en un jour et demi.

A dater du 15 novembre 1851, les prix seront réduits :

	Premières.	Secondes.
De Lyon à Avignon. . . . .	20 fr.	15 fr.
au St-Esprit. . . . .	15	12
à Valence. . . . .	10	7

LES DÉPARTS AURONT LIEU,

Judi, } de la chaussée Perrache.  
Dimanche, }

La marche supérieure des bateaux leur permet de laisser reposer MM. les voyageurs la nuit, d'arriver à Avignon avant les voitures de terre et assez à temps pour prendre les diligences de Marseille, Nîmes, Montpellier, etc.

S'adresser au bureau de la Compagnie, quai de Retz, n° 42.

#### TABAC DUCHATELIER.

Les personnes qui désirent avoir un dépôt de ce tabac, qu'il ne faut pas confondre avec l'*anti-tabac*, peuvent s'adresser place des Jacobins, n° 11, au 1<sup>er</sup>, chez M. *Derspe*, seul entrepositaire, à Lyon, de cette marchandise. Le tabac *Duchatelier* est le seul qui puisse être comparé, sous tous les rapports, au tabac de la régie.

J. A. GRANIER, Rédacteur-Gérant.

AVIS.

Nous sommes parvenus à nous procurer une copie du petit Proverbe qui court manuscrit dans le public, et dont nous avons parlé dans l'un de nos derniers numéros. La demi-publicité qu'à reçue cette petite satire nous donne lieu de penser que l'auteur nous pardonnera de la publier en entier sans son aveu.

UNE SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN OCTOBRE 1831,

BOUFFONNERIE COPIÉE D'APRÈS NATURE.

« Les sots sont ici-bas pour nos malades placés »



PERSONNAGES.

DE BOISSEC, maire par intérim.

MARC COURT-VILLIERS.

ÉTIENNE ROUTIER.

BILLEVESÉE-DEFILLASSE.

LOUIS PSAUME.

THOMAS TRÈS-SOT.

CATIN.

FOIRASSON.

PÈZE.

BROUILLEMANN.

TURLU DE CAZEVIDE.

Le docteur TRIOLLET.

Le docteur CERTIFIE.

AUGUSTE BONÂTOUT.

Les autres conseillers, personnages muets.

Le théâtre représente la salle où se tiennent les assemblées du conseil municipal. Dans le fond est un grand tableau sur lequel sont inscrits les noms des conseillers municipaux : la salle est préparée pour une séance. Routier est assis à sa place, avec des papiers devant lui.

Et. ROUTIER.

Toujours les mêmes! toujours même inexactitude! personne encore, et voilà pourtant l'heure indiquée. (Il se lève et se promène de long en large, puis s'arrête devant le tableau.) Ah! ah! messieurs, voici le moment où l'on va vous passer au crible; nous verrons qui de vous s'en tirera..... Y a-t-il des médecins sur cette liste municipale; y en a-t-il! un, deux, trois; ne dirait-on pas qu'elle a été composée en prévision du choléra..... Quant à vous, M. Triollet, j'espère bien qu'on vous laissera tout à vos malades; personne ne s'en plaindra, ni eux, ni nous; Dieu sait le mal que vous devez donner à vos confrères, si, dans leurs consultations, vous

êtes aussi entêté qu'ici; allez faire des ordonnances, M. le docteur, allez. — Vous, M. Certifie, faites-en aussi; mais, de grâce, plus de certificats (il rit); celui de notre ami Jars va vous coûter cher peut-être!

Quant à l'académicien, qui puise ses argumens dans sa tabatière (1)! oh! MM. les électeurs, rendez-le à sa vocation; qu'il puisse courir, sans distraction, après ses pointes et ses calembourgs.... Vous, M. le marchand de toiles peintes, passe encore, vous n'êtes pas embarrassant. Pourvu qu'on vous laisse les mariages (2), votre exigence sera satisfaite. Eh bien! soit, soyez le Villaume de la municipalité.... la poudre.... les lunettes, l'air paternel et digne, l'esprit pesant; vous êtes taillé pour les mariages. Hola! l'ami Très-sot, vous voulez à toute force en être! Que diable faire de vous? crier public, trompette, sonneur de cloche, bon! Mais conseiller municipal! ah! un peu de modestie, l'ami Très-sot: rendez-vous justice; que viendrez-vous faire au conseil municipal? dormir, ronfler dans votre fauteuil; allons, sus, hors d'ici.... Quant à vous, MM. de la faction des Genevois, monseigneur de Cazevide et notre très-doucereux banquier (il fredonne), la république vous appelle..... Partez vite et Dieu vous bénisse.

PÈZE entre.

Que chantez-vous donc là, M. Routier? que diable faites-vous, la bouche béante, devant ce vocabulaire de fortes têtes?

ROUTIER, allant vers lui.

Eh! bonjour, mon très-cher, comment va? Toujours exact, lui!..... Je regardais sur ce tableau le nom de ceux qui ont reçu le ruban rouge: depuis oncque ne les ai vus au conseil, pourtant je n'y manque jamais.

PÈZE.

Parbleu, qu'y viendraient-ils faire maintenant?

ROUTIER.

Ah! que le vrai patriotisme est rare! ce patriotisme désintéressé qui sait se sacrifier au bien public! Moi, par exemple, je ne m'occupe plus que de la mairie; j'abandonne tout, mes affaires, mes goûts, mes habitudes, jusqu'à ma santé.

PÈZE, riant.

Le pauvre homme! Gare la croix d'honneur!

ROUTIER.

Oh! ce n'est pas que je courre après!

PÈZE.

Eh! je n'en jurerais pas; que diable, vous ne voulez pas, avec moi, faire le républicain; nous nous connaissons de trop longue date.

(1) Dans une discussion, il s'agissait des plus graves intérêts de la ville. M. Defillasse répondit à une argumentation de M. Routier en ouvrant sa tabatière: *Tout cela ne vaut pas une prise de tabac.*

(2) M. Gros est chargé des mariages; emploi qui rentre tout-à-fait dans son goût.

ROUTIER.

Non ! pas plus que je ne suis du juste-milieu ; vous le voyez ; j'ai tous les jours à supporter la morgue de ces gens-là ; moi, conciliant par nature, disposé par caractère aux concessions, eh bien ! je suis poussé à bout ; il n'est pas une séance où je n'aie besoin de toute ma modération..... tantôt ce sont des incartades hors de toute convenance, tantôt un despotisme d'opinion qui s'accorde mal avec l'ignorance ou la nullité.

PÈZE.

Diable, comme vous les habillez !

ROUTIER.

Moi ! point ! oh ! je rends hommage à leurs vertus privées ; oh ! ce sont des citoyens bien recommandables, des hommes d'un caractère à toute épreuve, que j'estime et que j'aime ; mais, avec la meilleure volonté du monde, mon cher, entre nous soit dit, je ne peux pas faire que Très-sot ait de l'esprit, Defillasse de l'instruction et de la capacité, Psaume de la franchise, et les autres ce qui leur manque.

PÈZE.

Ce que c'est que d'aimer ses amis !

ROUTIER.

Tenez, commandant, je vous parle à cœur ouvert : vous préparez les prochaines élections, eh bien ! je suis des vôtres ; il nous faut au conseil des hommes qui s'occupent de la chose publique, qui soient assidus, qui aient été dans le commerce, parce que c'est là qu'on puise les principes d'ordre et de bonne administration.

PÈZE.

Vous oubliez une condition indispensable, celle d'opinion politique qui n'ait jamais fléchi.

ROUTIER.

Oui ! oui, oui, du patriotisme.... il en faut, cela va de suite ; mais surtout des hommes d'expérience commerciale, ayant une fortune bien établie ; après cela, mettez de côté un Très-sot dont la capacité n'est connue que de son tailleur, un Grouin de la Jobardière et autres nullités du même calibre, ce sera justice ; surtout cassez - moi ce Triollet : il est impossible de rien faire avec cet homme-là.

PÈZE.

Allons, M. Routier, tout cela sera redit à mes amis.

ROUTIER, *l'interrompant.*

Redit ! non, c'est inutile ; voyez, mon cher, c'est tout-à-fait entre nous ; vous savez que je n'aime pas les brouilles..... c'est bien assez de celles qu'on ne peut éviter.

PÈZE, *tirant sa montre.*

Je vois que nous ne commencerons pas d'aujourd'hui ; personne ne vient : ma foi je m'en vais. (Il sort.)

ROUTIER.

Adieu, commandant ! je défendrai la bonne cause pour tous deux.

(*Seul.*) Oui, oui, compte là-dessus ; va ! pauvre tête !... Diantre, je me suis bien lâché ! s'il allait raconter tout cela : bah ! j'en serais quitte pour nier ; lui, on ne le croit jamais.

(TRÈS-SOT *entre.*)ROUTIER, *lui prenant la main.*

Eh ! bonjour, notre féal, notre infatigable, le grand électeur, l'espoir des bien pensans ; comment vont nos élections ?

TRÈS-SOT.

Ça marchera, ça marchera en dépit des cerveaux brûlés.

ROUTIER.

Allons ! bravo ! Pèze sort d'ici....

Toujours même exagération, il n'y a qu'eux de patriotes, il n'y a qu'eux d'énergiques ; ils parlent de nous évincer tous ; nous ne sommes que des croûtes, des gachaches, des perruques, vous surtout ! Oh ! vous les blessez au cœur ; c'est que Thomas Très-sot a fait ses preuves.

TRÈS-SOT.

Oui, il n'y a pas moyen de mordre sur Très-sot Thomas. Très-sot Thomas est en politique comme en affaire, un roc inébranlable.

ROUTIER.

Dites plutôt la colonne du libéralisme à Lyon. Allons, morbleu, que cette colonne devienne triomphale.... Au fait, le haut commerce ne doit-il pas de droit avoir l'administration de la ville ? Que de petits fabricans, des avocats, de menus rentiers, marchent sur nos brisées, fiers de leur petit savoir ou de leur babil, c'est pitoyable.... Mon ami, l'argent, c'est le nerf de toute chose ; ainsi donc, la place nous appartient, non par droit de conquête, mais par droit des écus, et pour Dieu, nous y resterons.

TRÈS-SOT, *exalté.*

Oui bien, nous y resterons.... Mordieu, il serait fort celui qui me débusquera de mon fauteuil..... Je m'y cramponne, et je pèse trois cents.

ROUTIER.

Vous savez que dans le scrutin préparatoire de ma section j'ai eu bon nombre de voix.

TRÈS-SOT.

Moi, je tiens toute la fabrique dans ma main..... Quand je vous le dis, mon cher.... nous serons nommés.

Très-sot Thomas est aussi sûr des élections que de la balance de son inventaire. Mais voici les confrères.

(*Entrent MM. Marc COURT-VILLIERS, Louis PSAUME, FOIRASSON, CATIN, DE CAZEVIDE, BROUILLEMAN, TRIOLLET, docteur CERTIFIE, BONATOUT, BILLEVISÉE-DEFILLASSE, et autres conseillers municipaux.*)

(*ROUTIER court de l'un à l'autre en distribuant des poignées de main et des compliments, M. DE BOISSEC entre, tout le monde se place.*)

DE BOISSEC.

Messieurs, sur l'invitation du préfet.....

PSAUME, l'interrompant.

Pardon, M. le Maire, avant de commencer veuillez me permettre.... (*Il défait ses bretelles, lâche la boucle de son pantalon, le fait descendre sur ses reins.*) Mille excuses, Messieurs, de me mettre ainsi à l'aise.... j'abuse de votre indulgence.... J'ai besoin d'avoir le ventre libre, pour délibérer sainement.

DEFILLASSE, bas à son voisin.

On ne dira pas que M. PSAUME opine du bonnet, mais bien de la culotte.

DE BOISSEC.

Messieurs, sur l'invitation de M. le préfet, je vous ai convoqués pour vous faire part d'une lettre de son excellence le président du conseil.

A M. le Maire de la ville de Lyon.

Monsieur,

L'époque où la loi municipale va recevoir son application est proche ; le résultat électoral dans les circonstances graves où la France se trouve placée, est pour le ministère l'objet d'une haute responsabilité. Il importe pour que le pouvoir conserve cette unité d'action, dont il a proclamé la nécessité comme condition de son existence, il importe, dis-je, de diriger le suffrage des électeurs sur des hommes partisans du système politique suivi par le gouvernement ; ce système est essentiellement dans les intérêts de la ville de Lyon, puisqu'il tend à fonder un état de paix éminemment favorable au commerce. En conséquence, je ne doute point, M. le Maire, que vos administrés, confians dans les vues du ministère et reconnaissans de la bonne administration à laquelle vous et MM. du conseil avez si utilement coopéré, ne reportent leurs suffrages sur la municipalité existante. Je signale à votre sollicitude ce désir du gouvernement, vous autorisant à en délibérer en conseil et à prendre telle mesure qui sera jugée nécessaire, sans sortir toutefois de la plus stricte légalité. Placés haut dans l'estime de vos concitoyens par votre position privée, et par les fonctions dont vous êtes revêtus, vous saurez leur communiquer l'impulsion la plus convenable.

J'ai l'honneur, etc.

En conséquence, nous allons délibérer, Messieurs, sur les mesures à prendre pour arriver au résultat demandé par son excellence.

TRIOLETT.

Quant à moi, je proteste hautement contre la lettre ministérielle. Est-ce pour revenir aux traditions Corbière, que nous avons fait une révolution ? Cette lettre est digne de cette époque ; je ne puis prendre part à une délibération de ce genre, je me retire. (*Il sort.*)

TRÈS-SOT.

Est-il chatouilleux le docteur ? mais je ne vois rien d'illégal dans le script de son excellence.

ROUTIER.

Sans doute ! cette lettre est très-convenable, très-convenable, elle est toute dans l'intérêt de l'ordre et de la prospérité de notre ville ; le vœu qu'elle exprime est dans vos cœurs, Messieurs, j'en suis sûr. Au reste, le désir de son excellence sera naturellement rempli. Oui, notre conscience nous dit à tous que nous n'avons pas démerité de nos concitoyens ; que les devoirs qui nous étaient imposés ont été religieusement remplis, et que justice nous sera rendue au jour de l'élection. Dejà les scrutins préparatoires le prouvent ; à l'Hôtel-de-Ville 4 noms honorables sont sortis de l'urne.

DEFILLASSE.

Le vôtre, entr'autres !

ROUTIER.

En effet, Messieurs, j'ai obtenu cet honneur.

LOUIS PSAUME, d'un ton aigre-doux.

Je ferai observer à M. Routier, quant au scrutin préparatoire de l'Hôtel-de-Ville, qu'aucun nom n'y a obtenu la majorité absolue des votans : par conséquent, tous ceux qui ont été mentionnés au dépouillement, peuvent être considérés comme candidats.

ROUTIER.

Mais à la rigueur, peut-être bien ; M. PSAUME y était porté, je crois.

PSAUME.

Pourquoi pas, Monsieur ?

ROUTIER.

Au contraire, Monsieur, vous en êtes digne autant que qui que ce soit.

DE BOISSEC.

Avant d'aller plus loin, Messieurs, un mot : en général les électeurs ont témoigné le désir de voir les candidats pris dans la section dont ils font partie. Adopterons-nous cette base ?

LOUIS PSAUME.

Je ne vois à cela aucune utilité, et c'est singulièrement circonscire le choix des électeurs.

ROUTIER.

Mais non ! au contraire, c'est donner à chaque localité le moyen d'être véritablement représentée au conseil.

DEFILLASSE.

Dans le scrutin préparatoire de votre section, vous avez eu des voix, n'est-ce pas, M. Routier ?

ROUTIER.

MM. les électeurs ont bien voulu penser à moi.

DEFILLASSE, *prenant une prise de tabac.*

J'en étais sûr !

TRÈS-SOT.

Mais, Messieurs, mon avis serait de prier MM. les électeurs de passer ici pour nous donner le leur, car voyez, de la déférence, beaucoup de déférence pour les électeurs.

CATIN, *faisant signe à Court.*

M. Court, réveille donc M. Foirasson qui s'endort.

COURT, *le secouant.*

Ohé ! Ohé ! M. Foirasson, il s'agit des élections.

FOIRASSON, *engourdi.*

Pour qui faut-il voter ?

COURT.

Il ne s'agit pas de voter, mais de bien faire voter les électeurs.

FOIRASSON.

Vous savez bien que je suis trop vieux, cela regarde M. Très-sot. (*Il retombe dans son fauteuil.*)

LOUIS PSAUME.

Laissez-le donc dormir..... Messieurs, je m'oppose à l'opinion de M. Routier, par la raison, surtout, qu'elle va directement contre le but du ministre ; par exemple : nous sommes ici 8 de la section St-Clair, conséquemment 4 de nous resteraient sur le pavé.

ROUTIER.

Cela certes est fâcheux ; mais qu'y faire ? en agissant autrement, vous indisposez les électeurs.

DEFILLASSE.

C'est-à-dire, vous diminuez les chances de M. Routier.

ROUTIER.

Je crois, M. Defillasse, que cette persévérance de personnalités est un parti pris de votre part ; j'en suis désolé.

DEFILLASSE, *furieux et balbutiant.*

Oui, Mo... Mon... Monsieur ! sacrebleu ! vous.... vous.... sou... soufflez le froid.... le froid.... et le chaud !

ROUTIER.

Ah ! M. Defillasse, qu'ai-je fait pour une parole si rude ?

DE BOISSEC.

C'est vrai, M. Defillasse.

DEFILLASSE.

Comment n'a-t-il pas dit que les protestans n'étaient qu'une aristocratie gonflée de nullité ; qu'il fallait en faire une St-Barthélemi municipale !

ROUTIER.

Oh ! M. Defillasse, vous sortez des bornes.

LOUIS PSAUME, *furieux à son tour.*

C'est abominable, un homme qui a pris toutes les couleurs, nous traiter ainsi !

ROUTIER.

Messieurs, Messieurs, pas d'injures.

DE BOISSEC.

Oh ! Messieurs, pas d'injures !

DEFILLASSE.

Et de M. Très-sot, que n'en a-t-il pas dit !

TRÈS-SOT, *d'une voix carillonnante.*

Hola ! que peut-on dire sur le compte de Très-sot Thomas ? Thomas défie les mauvaises langues.

ROUTIER.

Messieurs, un mot, de grâce !

DEFILLASSE.

Il n'est pas un de nous qui soit à l'abri de sa langue à deux tranchans.

TOUS.

C'est abominable !

DEFILLASSE.

Il vise à la mairie.

TOUS.

Lui ! à bas, à bas !

LOUIS PSAUME.

Un suppôt de Corbière !

DEFILLASSE.

Le baise-cul de Lourdoueix !

TRÈS-SOT.

L'entremetteur d'Ali-Pacha !

DE BOISSEC.

Oh ! Messieurs.

ROUTIER, *devenant furieux.*

Allez au diable, Messieurs du faubourg St-Clair ! les électeurs me vengeront de vous.

TOUS.

A bas, à bas le Bédouin !

FOIRASSON, *ronflant.*

Brr... brr... brr...

TOUS.

A la porte, à la porte !

ROUTIER.

Oui, je vous cède la place ; mais c'est pour y rentrer, et ne plus vous y voir.

Huée générale, confusion.

J. A. GRANIER, *Rédacteur-Gérant.*